



La Chaize infos

Juillet 2011

Faites du Tourisme

au Pays de La Roche-sur-Yon

Les beaux jours arrivent avec le temps des Vacances et des Loisirs.

L'Office de Tourisme du Pays de La Roche-sur-Yon offre de nombreux sites à découvrir et un vaste programme d'activités à la portée de tous.

Les sites ouverts sur les quinze communes de l'agglomération sont prêts à accueillir les touristes de passage comme les habitants du territoire. Pour n'en citer que quelques uns : les sites de la ville de La Roche, avec **des promenades en calèches**, les visites de **l'église Saint-Louis**, du **Théâtre**, de la **Maison Renaissance** et les **animations du Haras**. On peut ajouter cette année des **promenades contées** organisées par l'association du Patrimoine Yonnais ; sur les autres communes, le **Moulin de Rambourg**, à Nesmy, avec ses **canoës** sur l'Yon, la **Maison des Libellules** à Chaillé et le site de l'ancienne filature de **Piquet** avec sa guinguette.

Après un guide des **Centres Equestres** en 2010, l'Office de Tourisme édite cette année une **carte touristique** qui donne droit à des entrées gratuites et un guide **des Parcs et Jardins**, disponibles à la mairie de La Chaize. Vous y trouverez les **squares et parcs urbains** de La Roche-sur-Yon, mais aussi des jardins insolites comme le cimetière **paysager de la Pironnière**, les nombreuses vallées des ruisseaux et rivières comme la **Vallée du Marillet** à La Chaize, classée réserve LPO, la **Forêt de Fougeré**, le **Jardin du Lorient** à Venansault, avec plus de 130 espèces de bambous...



Photo © Jacques Auvinet

De nombreux festivals et fêtes vont animer notre territoire tout l'été : « **Chantez Guinguettes** au Tablier ; « les **Festivals** » à La Roche Centre Ville ; le passage du **Tour de France** le 3 juillet à Dompierre ; la **Fête du Dragon**, le 17 juillet aux Jardins du Lorient ; la **Fête de La Chasse, la Pêche et la Nature**, les 23 et 24 juillet à La Chaize-le-Vicomte ; Le **meeting aérien** avec la Patrouille de France, le 24 juillet, le **meeting national d'athlétisme** le 10 août et la **Fête de l'Agriculture**, les 19, 20 et 21 août à La Roche-sur-Yon.



En ce qui concerne notre commune, nous marquerons la **fête nationale du 14 juillet**. Des visites et animations de nos **sites patrimoniaux** sont également programmées pendant ces deux mois. Vous en trouverez le calendrier complet page 12.

Le **musée ornithologique Charles Payraudeau**, musée de France, sera ouvert tous les jours pendant juillet et août.

Enfin, si vous disposez d'un smartphone, I-phone, et autre téléphone mobile de ce type, vous pouvez flasher les nouveaux **QR-Codes** placés près de l'église et découvrir les monuments et l'histoire de la Chaize : La technique du XXI^e siècle au service de l'histoire du XI^e.

A l'approche de cette période estivale, un seul mot d'ordre : Partez à la découverte de notre patrimoine, de notre nature et vivez les temps forts qui vous seront proposés tout au long des mois de juillet et août.

Programme de la Fête Nationale : 14 juillet 2011

Stade et salle du Moulin Rouge

19 h : Grillades, Bar. • 21 h : Bal Populaire • 23 h : Feu d'artifice.



Comptes-rendus des Conseils Municipaux

Conseil municipal du 15 mars 2011

Présentation par M. Mallard d'un comparatif relatif aux chiffres rendus publics par les services des impôts sur les rémunérations moyennes des Vendéens, notamment de la commune de la Chaize-le-Vicomte vis-à-vis des communes environnantes et montrant, selon lui, la fragilité fiscale et sociale, des Vicomtais. M. le Maire prend en compte ces données, souligne l'impact non négligeable des 96 résidents de la maison de retraite et fait part d'autres enquêtes qui indiquent des résultats différents.

1 - Finances :

Forfait du contrat d'association. Détails des frais de fonctionnement de l'école publique pour calculer le montant de subvention attribuée à l'école privée. Soit un montant de 475.61 € par élève, pour 252 élèves.

Subvention classe découverte à Paris pour l'école St Joseph. Prise en charge de 10% du montant de la dépense globale du séjour, soit un montant de 831.60 €.

Vote des comptes administratifs et budgétaires de la commune et de ses lotissements : budget communal, lotissement de l'Herbrère, lotissement du Gué-Lignageau, lotissements communaux.

2 - Bâtiments - Réseaux - Environnement :

Approbation de l'avant-projet détaillé du système de chauffage de la salle du Moulin Rouge : Système de pompe à chaleur Air/Air pour la grande salle, la petite salle et la zone bar, sanitaires. Chauffage électrique pour la cuisine. Montant des travaux estimés à 186 800 € HT.

Plan climat énergie collectivité entre le SYDEV et la commune.

Mise en place par le SYDEV d'un outil global appelé Plan Climat Energie Collectivité (PCEC), pour les communes Vendéennes et leurs établissements publics. Celui-ci permettra de réaliser ou faire réaliser des actions tendant à la maîtrise de la demande en énergie (MDE) et à développer les productions d'énergies à partir des sources renouvelables (ENR).

Adhésion à un groupement de commande pour l'accord cadre « acheminement et fourniture de gaz naturel » pour le chauffage des bâtiments de la commune afin d'obtenir le meilleur prix par des opérations de mise en concurrence. Le SYDEV serait le coordonnateur du groupement.

Optimisation des délais de gestion des dossiers de remise à niveau suite à travaux de maintenance éclairage.

Autorisation est donnée au SYDEV à commander, dès l'établissement du rapport de visite de maintenance, les matériels nécessaires à la remise à niveau du parc d'éclairage public communal consécutif aux travaux de maintenance, limite du montant de l'enveloppe budgétaire : 7 000 €. Engagement à donner suite aux opérations de remise à niveau dans un délai de 6 mois à compter de la réception de la convention relative à chaque opération dès lors qu'elles s'inscrivent dans le montant budgétaire défini ci-dessus.

3 - Affaires scolaires :

Nomination de suppléants à la commission de délégation de service public pour la gestion de la restauration scolaire : Titulaires (pour mémoire) : Jean Nicou, Cédric de Linage, Vincent Coron. Suppléants désignés ce jour : Pascal Bonnin, Josiane Bouron, Joël Mallard.

Conseil municipal du 19 avril 2011

1 - Finances :

Tarifs des emplacements du cimetière : Concessions (surface de 2.4 m²) : 30 ans : 130 € TTC, 50 ans : 250 € TTC
Columbarium : 15 ans : 315 € TTC, 30 ans : 530 € TTC.
Suppression de la concession de 10 ans.

Subventions : le montant total des subventions s'élève à 16 388 € : 8780 € au CCAS, 6 366 € aux associations et 1 242 € aux établissements de formation accueillant des élèves vicomtais.

2 - Ressources humaines :

Emploi d'un adjoint d'animation de 2^{ème} classe pour les vacances scolaires : 1 animateur du mardi 26 au 29 avril 2011, 1 animateur du lundi 2 au 6 mai 2011, à raison de 7 heures par jour (+ congés).

Recrutement d'un adjoint au patrimoine pour le musée du vendredi 1^{er} juillet 2011 au 28 août 2011

Emploi occasionnel d'un adjoint technique de 2^{ème} classe pour l'école et le restaurant scolaire pour améliorer l'organisation du service et la surveillance des enfants.
Expérimentation de l'entretien professionnel annuel auprès des agents titulaires de la commune.

Personnel territorial : décision de fixer le taux de promotion pour les avancements de grade pouvant aller jusqu'à 100 % pour tous les grades et tous les cadres d'emplois.

3 - Contrats environnements ruraux de seconde génération :

Le contrat environnement rural concerne les communes de moins de 3 000 habitants. Il est signé entre le Département de la Vendée et la Commune et constitue une démarche partenariale, visant à conjuguer la protection de l'environnement rural et sa mise en valeur. Le contrat, étudié et signé à l'échelle du canton de la Roche sur Yon Sud, est d'une durée de 3 ans. Le financement du Département représente 30 % du montant total des actions dans la limite d'un plafond de dépenses subventionnables de 175 000 € HT. Le Conseil Municipal propose d'intégrer dans le contrat du canton de la Roche sur Yon Sud, les actions suivantes : protéger l'environnement et les paysages : effacement de réseaux et éclairage publics rue du moulin rouge, embellir les bourgs et les hameaux : acquisition de terrains pour créer des jardins communaux et des espaces verts.

4 - Enquête publique :

Une enquête publique relative au projet d'évolution de l'exploitation de M. Rousselot au lieu-dit « Le Four » a eu lieu du 28 février au 31 mars 2011. Sachant qu'aucune remarque n'a été consignée à l'occasion des 5 séances ouvertes au public, qu'une visite sur site n'a pas fait apparaître d'éléments pouvant aller à l'encontre du projet, il est proposé un avis favorable au projet d'évolution de cette exploitation.

5 - Présentation en séance sans délibération :

Achat de terres à la SAFER : Acquisition de réserves

foncières pour la création de la future ZAC les Redoux, achat d'une parcelle YK 31 pour la somme de 21 700 €. Un bail précaire sera mis en place.

Projet d'achat d'un étang : Il s'agit de proposer un endroit de promenade et de pêche pour les Vicomtais, à proximité du bourg. Les surfaces sont : 1ha 80a en eau et 2ha 76a 69ca en surface hors d'eau.

Conseil Municipal du 26 Avril 2011

M. le Maire fait part d'un contexte inhabituel.

La trésorerie publique n'a pas certifié les comptes de gestion 2010 en raison d'un bug informatique sur son logiciel HELIOS. Des données ne peuvent être récupérées pour valider les comptes. Les budgets 2011 sont présentés selon les documents transmis par la trésorerie et selon les données issues du logiciel de comptabilité de la commune. La préfecture a été contactée. Si besoin, une décision modificative sera prise ultérieurement.

1 – Approbation des taux de taxes directes locales 2011.

Une hausse de 4.5 % est appliquée aux taux de l'année 2010. Ce taux vient en sus du taux de l'indice d'assiette dont l'évolution est d'environ 2 %. Le montant perçu en 2010 était de 1 008 155 €. La projection des recettes pour 2011 serait alors, de 1 053 599 €.

Le groupe majoritaire précise que cette augmentation est un choix permettant de maintenir la CAF (Capacité d'Autofinancement) aux environs de 450 000 € pour le futur, compte tenu des investissements communaux prévus. Le souhait est de ne pas

Conseil municipal du 24 mai 2011

1 - Urbanisme – Bâtiments :

Acquisition d'un étang au lieu-dit « Les filées »

Proposition d'acheter ce bien 65 000 € net vendeur, frais annexes à la charge de la commune.

Une association a été créée pour la gestion de la pêche dans cet étang. Les pique-niques seront autorisés aux seules personnes ayant un droit d'entrée et détentrices de carte de pêche.

Le personnel communal a profité du matériel de travaux publics (pelles) pour effectuer un parking L'étang sera vidé en fin d'année 2011, avant l'ouverture de la pêche, pour le ravitailler en poisson pour la saison 2011/2012 après le comptage effectué.

Choix du candidat pour les travaux de chauffage dans la salle du Moulin Rouge.

Pompe à chaleur (PAC) Air/Air pour la grande salle, la petite salle et la zone bar/sanitaires.

Chauffage électrique pour la cuisine.

L'entreprise retenue est la société AJS Climatic, rue Charles Teillet à La Chaize-le-Vicomte pour les montants de travaux suivants : Chauffage - Climatisation - Ventilation : 169 500,00 € HT, Option gestion technique du bâtiment : 12 095,37 € HT. Soit un total de 181 595,37 € HT (217 188,06 € TTC).

Il est précisé que l'entreprise sera contactée à nouveau pour revoir les tarifs à la baisse. Le critère de prix n'était pas le premier critère de choix.

Travaux de démolition d'une ancienne maison, 4 rue de la Gare. La commission a décidé de retenir la société Herbreteau de Ste Cécile pour un montant de 5 700 € HT, soit 6 817,20 € TTC.

Bilan de la vente de bois de la gîte de la Bouchetière (Chênes et châtaigniers) : depuis environ 4 ans, le montant s'élève à 15 898,50 € pour 1065 stères.

Programmation des travaux dans le cimetière : le columbarium va être agrandi. Des bancs en bois seront installés.

Plan de désherbage communal (CAUE).

endetter plus la commune par de l'emprunt et de transmettre une situation d'endettement raisonnable aux futurs élus.

Le groupe minoritaire indique être d'accord sur le fait d'une hausse en vue de maintenir une CAF à un niveau convenable. Cependant, il déplore une hausse estimée trop importante et qui pourrait être lissée d'ici à 2014. Il demande à Monsieur le Maire quelle sera l'évolution de ces impôts en 2012 et 2013 ?

M. le Maire indique que ces choix permettent de mieux appréhender les projets futurs dans un contexte où les dotations stagnent voire, baissent. Il ajoute qu'il ne pense pas augmenter les impôts pour les 2 années à venir.

Cette proposition est approuvée à 14 voix pour et 8 voix contre.

2 – Approbation des budgets 2011 : 14 voix pour 8 voix contre.

Les détails et les chiffres des budgets fonctionnement et investissement sont expliqués dans l'article suivant.

3 – Approbation des budgets des lotissements communaux, Le Gué-Lignageau, l'Herbrère : à l'unanimité.

Quelques pierres seront récupérées et stockées par le service technique.

Création d'une aire de jeux engazonnée rue du stade. Ce terrain sera drainé et engazonné. Il servira pour les entraînements de football dès février/mars 2012 afin de préserver le terrain officiel.

Montant prévu : 143 000 €.

Choix de l'évolution du groupe scolaire :

Le Conseil municipal, après avoir délibéré et voté à bulletin secret (13 voix pour l'école élémentaire neuve, 9 voix pour l'école maternelle neuve, et un bulletin nul) donne suite pour lancer le dossier d'une école élémentaire neuve avec réaménagement de l'école maternelle.

Bilan de la concertation et acte de création de la Zac « Le Redoux » destinée principalement à la construction de logements mais pouvant également accueillir en bordure de la RD 2948 des activités tertiaires, de bureaux ou de services. Validation de la Convention opérationnelle de maîtrise foncière avec l'Etablissement Public Foncier (EPF) de la Vendée en vue de réaliser un programme de logements mixtes.

2 – Modification des statuts de la Roche sur Yon Agglomération :

La rédaction des nouveaux statuts serait désormais la suivante : « Sont d'intérêt communautaire : les piscines, la patinoire, le Manège, les médiathèques de la Roche sur Yon. Dans le cadre de la scène nationale, la Communauté se substitue à la Ville dans le contrat d'objectif ».

3 – Recrutement de 4 adjoints d'animation afin d'accompagner l'éducateur sportif pendant les animations des vacances scolaires.

Prochaines réunions : mardis 12 juillet, 13 septembre

Budget

A mi-mandat : faisons les comptes !

Les budgets 2008, 2009 et 2010 ont été parfaitement tenus, mais nous ne nous estimons pas, pour autant, pleinement satisfaits.

Les plans d'investissement ambitieux de relance de l'économie de plus de 1 million d'euros des trois dernières années et les bons résultats de gestion de 2010, fruits des efforts de l'équipe municipale et des services, ne doivent pas cacher que le plus dur reste à venir.

Dans un contexte de baisse des aides de l'Etat et alors que la Commune doit aussi faire face à son développement, **nous avons construit une prospective sérieuse.** Elle dépasse la durée du mandat, avec pour **obligation morale** de garder une situation financière saine et sereine.

Cette prospective financière a été présentée à tous les élus. **7 millions d'euros d'investissements** s'imposent à nous d'ici 2017.

Avec seulement 400 000 € de capacité d'autofinancement courante de la Commune, nous sommes face à un véritable casse-tête qui pourrait faire fuir n'importe quel conseiller aux finances.

Réaliste et responsable, l'équipe majoritaire veut démontrer que l'on peut **allier projets ambitieux, situation économique tendue et augmentation modérée des impôts.** Elle veut mettre en œuvre une politique d'économies continue mais surtout **arbitrer en permanence entre ce que la Chaize-le-Vicomte veut s'offrir et ce qu'elle peut réellement concrétiser.**

C'est l'ambition de notre équipe, au service d'un véritable désir de réussir pour l'avenir de notre Commune.

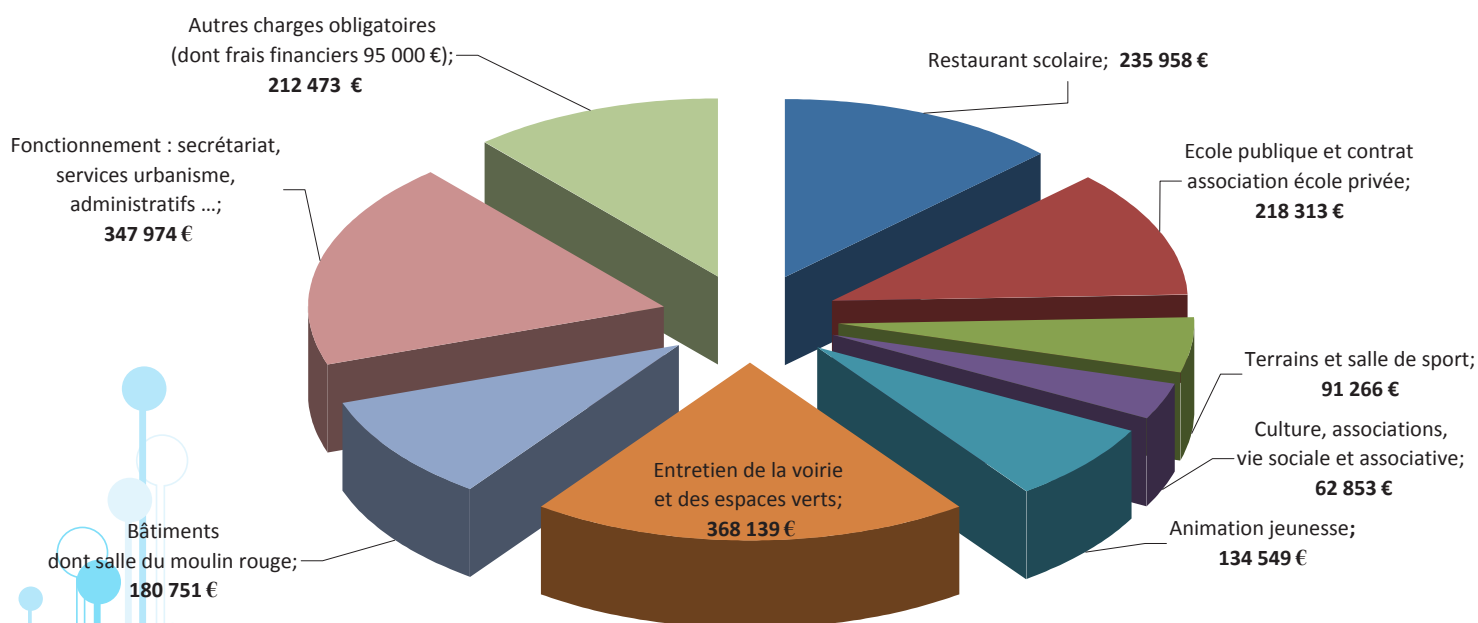
Situation financière à mi-mandat : Quels choix financiers stratégiques faire aujourd'hui jusqu'à l'horizon 2017 ?

Le budget 2010 : nos principales dépenses par service rendu à l'habitant

Les dépenses sont ici présentées par poste et non par ligne budgétaire.

Il est clair que **les dépenses sont liées aux services proposés par la mairie à ses habitants** : restauration scolaire, salle des fêtes, écoles, vie associative ou animation jeunesse.

Tous ces services sont équilibrés par les recettes directes ou par des dotations de la Commune.



Répartition des dépenses réelles de la Commune.

Comment ont évolué nos dépenses depuis 8 ans ?

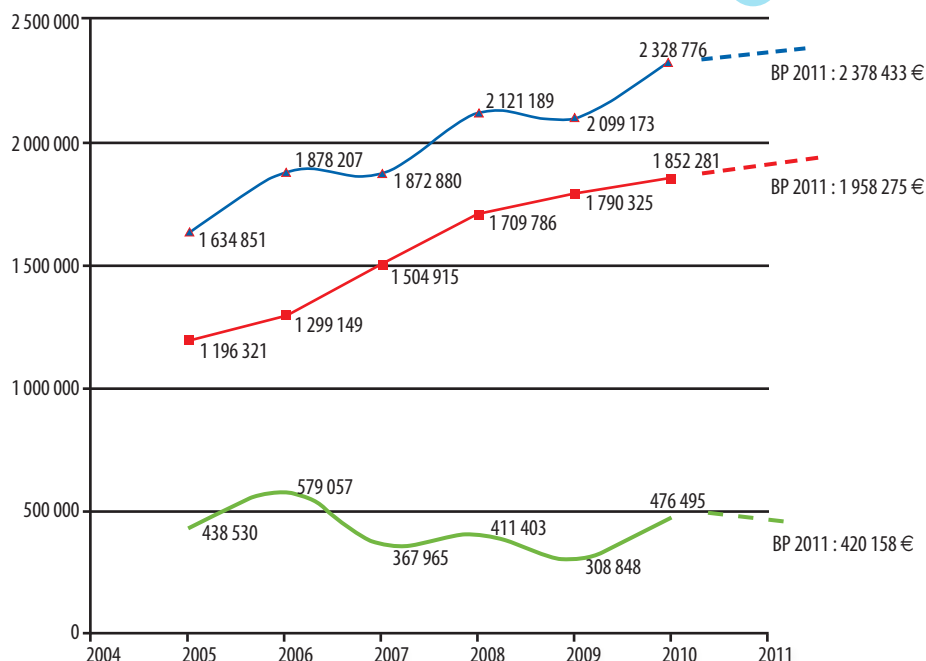
Evolution du total des charges de fonctionnement, du total des recettes courantes de fonctionnement, et de la CAF (capacité d'autofinancement)

Trois observations :

La forte augmentation des recettes est liée à la croissance de la population. Le développement de la Commune exige de nouveaux services, ce qui entraîne également l'augmentation des dépenses, souvent plus rapide que les recettes. Nous avons fait **des économies de fonctionnement** en améliorant l'efficacité des services.

Les **dotations et subventions de l'Etat**, qui représentaient plus de 40% de nos recettes en 2007, sont **en net repli** et n'en représentent plus que 27%.

Légendes :
 - Total recettes courantes
 - Total charges courantes
 - Capacité d'autofinancement capacité d'investissement



Qu'est-ce que la CAF ?

La **capacité d'autofinancement** (CAF) est la différence entre nos recettes courantes de fonctionnement et nos dépenses courantes de fonctionnement.

Elle correspond à notre **capacité d'épargne** pour faire face au remboursement de notre dette et à de nouvelles dépenses d'investissement.

En 2010 : Recettes courantes : 2 328 708 €. Dépenses courantes : 1 852 281 €

La CAF s'établissait à 476 427 €. Ce résultat doit être minoré de 75 000 € de dépenses non comptabilisées en 2010 et reportées en 2011, portant ainsi **notre CAF à 400 000 €** environ.

Sur le graphique précédent, nous constatons que **notre CAF est en phase de redressement.**

Nos grands besoins d'investissement

D'ici 2017, 8,850 millions d'euros TTC d'investissements incontournables ont été identifiés.

Nos besoins :

En création : extension de l'école publique, nouveau terrain de football,

En voirie : continuité de l'aménagement rue des Frères Payraudeau, effacement de réseau de sécurité rue du moulin rouge,

Dans les bâtiments : réfection du chauffage de la salle du moulin rouge, travaux d'agrandissement de la mairie, aménagements sur la salle de sport

En réserve foncière : préparation du développement futur de la Commune,

Enjeux, choix et perspectives.

Dans la discussion d'orientation budgétaire lancée en conseil municipal, les enjeux et les perspectives ont été tracés : on pourra faire encore quelques nou-

velles économies mais **pour faire face à ce programme d'investissement**, il faudra :

- **Recourir à l'emprunt** dans les limites qui ne compromettent pas l'avenir des finances de la commune
- **Augmenter les impôts dans des proportions raisonnables** pour les Vicomtais mais cette hausse est nécessaire pour tenir un ratio d'endettement acceptable.

Augmenter les impôts est toujours une décision difficile mais **sans ressource adaptée aux besoins** d'une commune comme la nôtre, **il serait irresponsable de faire des dépenses trop ambitieuses, par simple respect des équilibres financiers.** Il faut en effet bien mesurer que la Chaize-le-Vicomte perçoit 100€ par habitant de moins de recettes que les autres communes de même dimension. Ceci explique qu'elle a une CAF de seulement 125€ par habitant contre 181€ pour les autres communes.

Ce n'est pas une excuse mais une illustration que **notre capacité d'investissement est encore trop faible; ceci n'est pas le fruit de dépenses inconsidérées mais de recettes insuffisantes.**

Décisions pour le Budget 2011

Le programme d'investissement commencera par la réfection du chauffage de la salle du Moulin Rouge, la continuité de l'aménagement du cimetière, l'engagement de réserves foncières et des programmes de voirie. Une augmentation des impôts de 4.5% a été votée, pour entamer le programme d'investissements 2012-2017 à suivre.

Au final, l'argent de la Commune est le vôtre : **nous vous devons des comptes** sur son emploi.

Nous nous devons une gestion de la situation financière ambitieuse et prudente pour le plus grand bien de tous.

Cédric de Linage, Conseiller délégué aux finances

Infos des Elus

Création d'une aire de jeux engazonnée

Le nom est inattendu, « **une aire de jeu engazonnée** » mais c'est, en fait, pour la création d'un **terrain de football** dans la zone de loisirs du Moulin Rouge que le conseil municipal a délibéré dans sa séance du 27 mai 2011.

Ce terrain va se faire sous cette dénomination pour diminuer les contraintes techniques dans le cahier des charges et, de plus, qui dit moins de contraintes dit aussi moins de budget.

Cette appellation n'a rien de péjoratif. Ce terrain aura une superficie d'environ 7 000 m². Il comprendra un arrosage intégré avec drainage et des équipements pour le jeu à 11, à 9 ou à 7 joueurs.

Voici le calendrier prévu : publicité des appels d'offres : 1er juin 2011, ouverture des plis : 23 juin, délibération pour le choix des entreprises au conseil du 12 juillet.

Début des travaux fin août- début septembre. Mise à disposition du club de football : printemps 2012.

Virades de l'espoir

Notre commune accueillera cette année et les deux années prochaines, les « Virades de l'espoir ».

Cet événement aura lieu le **25 septembre 2011** à la **salle du Moulin Rouge** avec de nombreuses animations, des randonnées pédestres et VTT.

Cette organisation a pour seul but de **récolter des fonds pour combattre la mucoviscidose.**

Venez nombreux soutenir cette noble cause.

Pascal Bonnin

Conseiller délégué aux Sports et à la Vie associative

Le Groupe Pierre Perret en route pour une évolution digne du 21^{ème} siècle

Depuis des années l'attractivité de notre commune n'est plus à démontrer. L'accueil de nouvelles familles engendre une démographie toujours plus importante et, comme de nombreux équipements, les infrastructures scolaires sont utilisées à leur maximum.

Pendant plus d'une décennie, diverses évolutions du groupe scolaire ont été réalisées. Au fil des années, pour permettre l'accueil des nouveaux élèves, l'utilisation des espaces devenus disponibles, comme l'ancien restaurant, a permis de répondre ponctuellement aux besoins. Une telle méthode trouve aujourd'hui ses limites.

Depuis près de deux ans, accompagné par le bureau d'étude Vendée Expansion, le conseil municipal a constitué un groupe élargi, composé d'enseignants, de parents d'élèves et d'élus des commissions scolaires et urbanisme. Ce groupe a travaillé sur les besoins en termes d'accueil scolaire. Il a élaboré différentes hypothèses pour anticiper les attentes de demain et imaginer ce que pourrait être le groupe scolaire Pierre Perret.

Que chacun soit remercié pour sa contribution active et son investissement dans le groupe de travail.

Au cours des diverses étapes de nos réflexions, nous avons pu approcher l'équipement idéal, mais aussi le confronter à l'impact financier. Après divers schémas plus ou moins ambitieux, deux options ont été étudiées : la construction d'un ensemble maternelle ou la construction d'un ensemble élémentaire. **Après avoir entendu les divers arguments des enseignants et des parents d'élèves, et compte tenu des capacités financières et budgétaires de notre commune, le Conseil municipal a opté pour la création du groupe élémentaire.**

Cette décision a été prise pour trois raisons précises :

- **Le coût** : les estimations montrent que le projet de construction d'un « ensemble élémentaire » permet une **économie de 300 000 €** par rapport au projet d'un « ensemble maternelle ».

- **L'avenir** : le projet élémentaire, prévoyant la construction de sept classes et d'une BCD, permet de **regarder l'avenir avec plus de sérénité en termes de capacités d'accueil** puisque nous anticipons l'évolution démographique des prochaines années.

- **Les nouvelles technologies** : ce projet a pour ambition d'offrir de nouveaux équipements en technologie **numérique** aux jeunes Vicomtais. La Municipalité s'est portée volontaire pour s'engager dans un **programme national de développement** du numérique à l'école qui peut permettre d'obtenir des **subventions**.

Au cours de la séance du 24 mai 2011, le Conseil municipal a validé le choix de création du groupe élémentaire pour un **budget prévisionnel d'1 700 000 €.**

Jean Nicou

Adjoint aux Affaires scolaires



Le Printemps des Métiers à l'école Saint-Joseph



Initié par la communauté d'agglomération en partenariat avec la Mairie de La Chaize-le-Vicomte et le REV « Réseau d'Entreprises Vicomtaises », le « Printemps des Métiers » s'est déroulé mardi 10 mai, à l'école Privée Saint-Joseph. Cette manifestation est mise en place tous les deux ans. Chaque école de la communauté d'agglomération est sollicitée et s'inscrit sur la base du volontariat.

Neuf entreprises locales, commerçants et artisans, ont présenté, sous forme d'ateliers, les différentes facettes de leur métier aux 81 élèves de CE2, CM1 et CM2.

Ceux-ci ont découvert les métiers du bâtiment avec Néobâti, Solunett, et Technico.

Dans le domaine des transports, le Garage du Moulin Rouge et le 4L Trophy étaient présents.

Les nouvelles technologies étaient représentées avec GBFL Internautes Associés.

Enfin, les métiers de la nature et de l'art étaient exposés par la Ferme de Saint-Mars et par le magasin de fleurs L'Hélianthus.

Retrouvez le Blog de la journée <http://metiers2011.blogspot.com>

Cette journée de découverte sera suivie par une réunion de l'ensemble des écoles de l'agglomération s'étant inscrit à cette action, le jeudi 9 juin, à la salle du Bourg, à La Roche-sur-Yon.

Christine Rambaud-Bossard, Adjointe Actions économiques

Nuit des Musées : Les chauves-souris attirent les visiteurs du soir !

Les chauves-souris ne sortent qu'à la nuit et leur vol est difficile à voir dans le noir.

Est-ce pour cela que ces animaux mystérieux attirent autant les visiteurs ?

Toujours est-il que samedi 14 mai, lors de la « Nuit des Musées », le public, à la suite des animateurs de la LPO, se pressait dans la vallée du Marillet pour distinguer leurs chasses aux insectes. A l'aide d'un amplificateur, on pouvait même entendre leurs émissions d'ultrasons au-dessus des plans d'eau. Dans la salle Ronsard, aménagée en grotte par les stagiaires du Lycée Nature, on pénétrait dans leur monde et on en apprenait un peu plus sur leurs cycles de vie. Des animations et jeux sous forme de quiz permettaient aux enfants et à leurs parents de tester leurs connaissances avant et après la visite : les meilleures réponses ont même été récompensées par des lots...

Et pendant ce temps, le musée ornithologique Charles



Les étudiants du lycée Nature et l'animatrice de la LPO.

Payraudeau ne désemplissait pas jusqu'à une heure bien avancée de la nuit. Le beau succès de cette « Nuit de Musées » prouve, s'il en était besoin, qu'il y a encore des visiteurs pour les sujets captivants.

Daniel Brémand, Adjoint à la Culture

Nouvelles entreprises

ALM

Aspiration Levage Manutention
Tél : 02 51 62 87 55
Fax : 02 51 98 45 95
ZI sud La Folie Rue Amédée Bollée

Auto Bilan Vicomtais

Centre de contrôle technique
M. Brosseau.
Tél : 02 51 62 88 54
ZI sud La Folie Rue Jacques Moindreau

CERP Ouest

Répartiteur et grossiste
pharmaceutique
ZI sud la Folie Rue Charles Tellier

Nathy Color's

Peinture déco
Ben Kacem Nathalie .
Tél : 02 44 40 50 13
nathalie.benkacem@sfr.fr
4 rue du caillou blanc

VP entreprise

Pose de bandes sur cloisons sèches
Tél : 06 79 81 99 45
La Grande Fouinière

*Christine Rambaud-Bossard
Adjointe Actions Economiques*

Infos en images



Les archéologues ont fouillé le sol de La Chaize entre l'Aumônerie et Mon Plaisir.



Inauguration des nouveaux locaux de l'accueil périscolaire.



L'équipe de France de Handball-Police reçue à la mairie.



Cérémonie du 08 mai



Accueil des nouveaux habitants



L'équipe première du club de football accède à la Division Régionale Honneur (DRH).

Infos des Associations

Association Familles Rurales

L'association va se doter très prochainement d'un site internet.

N'hésitez pas à aller voir. D'autres informations y sont disponibles. Il est encore en construction mais profitez en pour nous laisser vos remarques et suggestions. <http://famillesvicomtaises.free.fr/>

Commission accueil de loisirs :

Cet été le centre est ouvert du 04 au 29 juillet et du 22 août au 02 septembre.

Noëlle, la directrice, sera entourée par la même équipe d'animation que l'été dernier. L'équipe s'est échouée sur une île lors d'une croisière. Les voilà perdus au milieu du Pacifique où tout reste à faire. mais il faudra faire vite car il n'y a que 19 jours pour repartir sain et sauf !

L'été sera marqué par plusieurs temps forts : un intercentre le 6, un grand **concert** « Mom'en Zik » le 21/07 mais aussi par la présence d'**intervenants** : tressage de végétaux le 22/07, atelier autour du jardin de la Grelinette, tir à l'arc le 28/07, une journée à la plage le 30/08.

Deux nuits au centre viendront ponctuer ce mois de juillet le 12 et le 28. Des journées spéciales seront organisées par les animateurs le 07, le 15, le 19 et le 26.

Tous les vendredis soirs une pause citron autour d'un café ou d'un jus de fruit pour les parents.



Association MQV

L'association MQV (Moto Quad Vicomtais) s'est déjà engagée dans la préservation des chemins et de l'environnement.

En 2010, nous avons débroussaillé le chemin de la Tournerie. Nous continuerons cette année.



Le **Téléthon** reste une priorité, pour la 2^{ème} année consécutive, nous avons fait **un don de 5 000 €**. Certes ce don est à l'initiative de MQV mais **tous les acteurs doivent être remerciés** : propriétaires, agriculteurs, riverains, bénévoles ainsi que les élus.

Manifestations

Dimanche 3 juillet :

Kermesse Ecole St Joseph

Judi 14 juillet :

Fête patriotique. Bal. Feu d'artifice

Samedi 23 et dimanche 24 juillet :

Fête de la chasse, de la pêche et de la nature

Dimanche 21 août :

Portes Ouvertes Club 3ème âge

Dimanche 28 août :

Après-midi dansant Amicale Laique Vicomtaise

Samedi 3 septembre :

Portes Ouvertes FEC

Vendredi 23 septembre et Dimanche 25 septembre :

Virades de l'Espoir



Sur le site de la commune : www.lachaizelevicomte.fr,
retrouvez **d'autres photos et articles.**

Infos diverses

Durcissement des mesures de restrictions d'eau

L'aggravation de la situation hydrique sur certains secteurs du département nécessite le renforcement des mesures de restriction.

Le respect de ces mesures fait l'objet de contrôles par l'administration. Le Préfet de la Vendée rappelle à tous les consommateurs et utilisateurs d'eau qu'il convient de faire preuve du plus grand civisme en vue de ne pas gaspiller l'eau.

L'arrêté en vigueur concernant les restrictions d'eau est affiché en mairie.

Entretien des espaces autour de la maison

La commune de La Chaize-le-Vicomte s'est engagée dans des pratiques d'entretien de la commune respectueuses de l'environnement.

Dans le guide joint à ce bulletin vous trouverez des conseils pour appliquer ces techniques chez vous.



Numéros utiles Santé

Lors de la dernière parution, nous avons oublié le professionnel santé suivant :

Pédicure-Podologue

Isabelle Rembaud

Rue des Frères Payraudeau : **02 51 34 83 95**

Avec toutes nos excuses pour cette omission.

Fermeture de la Mairie

Pendant les mois de **juillet** et **août** la mairie sera **fermée le samedi matin**.

Nous rappelons que le mardi après midi est aussi un jour de fermeture (sauf rendez-vous).



Le frelon asiatique

Ce frelon, prédateur d'abeilles, destructeur de ruches, est aussi un danger pour les personnes les plus fragiles. Son dard puissant peut atteindre 3mm et rend son agression violente. **Un frelon asiatique** vient d'être **capturé près du Pont Bardon** par un Vicomtais et **un nid en construction** vient d'être détruit à l'entrée du bourg, près de la mairie.

Bien différencier le frelon asiatique du frelon européen :

Le frelon asiatique est nettement de plus petite taille et son abdomen est noir orné d'une bande jaune orangée à l'extrémité. Ses pattes sont jaunes.

L'abdomen de frelon européen est essentiellement jaune et ses pattes noires.

Soyez vigilants !

Si vous découvrez un frelon asiatique, merci de prévenir la mairie au 02 51 05 70 21.

Son nid est à signaler à la FDGDON, La Roche sur Yon, au 02 51 47 70 61. Le coût de l'intervention de destruction est, en partie, pris en charge par le Conseil Général.



A gauche frelon asiatique, à droite frelon d'Europe

Rappel de la réglementation des bruits de jardinage et bricolage

Les travaux de bricolage et de jardinage, notamment le bruit des tondeuses, peuvent être à l'origine de nuisances sonores. Les horaires sont fixés par un arrêté préfectoral :

Jours ouvrables : 08 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30.

Samedis : 09 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés : 10 h à 12 h.



Bibliothèque

La bibliothèque sera fermée du 17 juillet au 16 août.
Réouverture le mercredi 17 août.

Bonnes vacances à tous.

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque.



Etat-Civil

Naissances

Eileen CAILLAUD	Le Bois aux Moines	20/03/2011
Manuarii MANEA	10, impasse du Clos St Joseph	25/03/2011
Enzo BOUCHEREAU	13, rue de Ricordeau	26/03/2011
Elie TESSIER	25, rue du Caillou Blanc	05/04/2011
Emma LAMOUREUX	7, rue du Caillou Blanc	14/04/2011
Nathaël LEMARCHAND	14, rue du Relais de Poste	02/05/2011
Lily RULEAU	21, rue du Marillet	02/05/2011

Mariages

Julien FRICONNEAU Malika AUGUIN	11, rue de la Brouette	21/05/2011
Emmanuel ROUGIER Angéline FALLOTTE	3, rue du Lavoir	28/05/2011
Julien PAILLEREAU Gwladys PRUDO	10, imp des Vicomtes de Thouars	28/05/2011

Décès

Marguerite BOISVINEAU (AUDUREAU)	8, rue de Ricordeau	03/03/2011
Marie MOLET (FALORD)	Maison de Retraite Payraudeau	05/04/2011
Marie DAVIET (ROUHAUD)	Maison de Retraite Payraudeau	22/04/2011
Alida DEBIEN (JAULIN)	Maison de Retraite Payraudeau	12/05/2011
Marie CHARNEAU (PIVETEAU)	22, rue des Frères Payraudeau	14/05/2011
Georges BURNELEAU	Maison de Retraite Payraudeau	23/05/2011
Lucien MARY	Maison de Retraite Payraudeau	24/05/2011

Calendrier des visites de l'été

Visites guidées de l'église romane du XI^{ème} siècle :

- Samedis 2, 9 et 30 juillet à 18h.
- Samedis 6 et 27 août à 18h.

Nocturnes de La Chaize :

- Mercredi 13 juillet et vendredi 12 août :
18h30 : visite guidée de l'église romane
20h : pause casse-croûte
20h30 : visite guidée du musée

« Si La Chaize m'était contée » :

- Vendredis 22 juillet et 19 août :
20h30 : visite semi-nocturne du vieux bourg de La Chaize.
Figurants en costumes médiévaux et animations musicales.

Remarques :

Toutes ces visites sont gratuites les jours indiqués.
Sur demande à la Mairie des visites complémentaires peuvent être assurées.
Le musée ornithologique est ouvert tous les jours en juillet et août, l'après-midi les samedis et dimanches.



Photo © sydev 1999 - Jean Lesage



Photo © Jacques Auvinet

Journées européennes du patrimoine



Le musée ornithologique sera ouvert :

- Samedi 17 septembre de 14h à 20h.
- Dimanche 18 septembre de 14h à 18h.

Visites guidées de l'église romane :

- Samedi 17 septembre à 16h.
- Dimanche 18 septembre à 15h et à 17h.

Visite de la Maison Jeanneton sur la Place du Champ de Foire :

- Charpente et Parc : Dimanche 18 septembre à 17h.



Photo © Jacques Auvinet

Musée Ornithologique Charles Payraudeau

Horaires d'ouverture

- Le lundi, mercredi et jeudi : 08 h 30 / 12 h 30 - 14 h 00 / 17 h 30 • Mardi : 08 h 30 / 12 h 30 •
• vendredi : 08 h 30 / 12 h 30 - 14 h 00 / 17 h 00 • Samedi : 10 h 00 / 12 h 00 •

Mairie de La Chaize-le-Vicomte

4 rue des Noyers • 85310 LA CHAIZE LE VICOMTE • Tel : 02 51 05 70 21 • fax : 02 51 05 76 81
E-mail : mairie-la-chaize-le-vicomte@wanadoo.fr • Site internet : www.lachaizelevicomte.fr

Directeur de publication :

Yannick DAVID - Mairie : 02 51 05 70 21 • Tirage : 1400 exemplaires • Imprimerie Boutet - Pôle d'activités de la Bretonnière - 85600 Boufféré - Tél : 02 51 94 01 04

